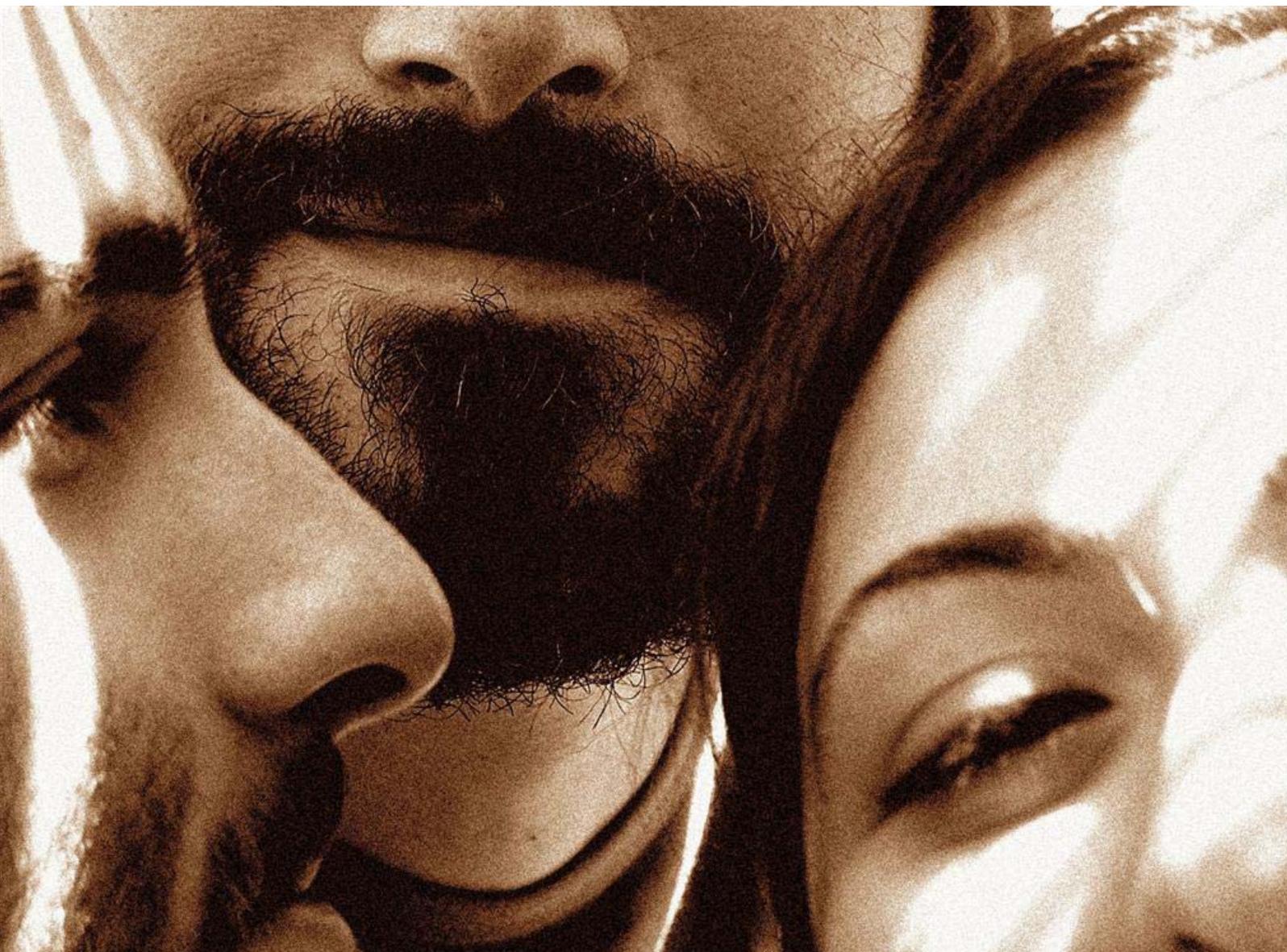


>> Les jeunes  
pour la diversité

*version Française de  
« A GUIDE TO EUROPEAN DIVERSITY »*



>> La promotion des droits de l'homme et de l'égalité parmi les jeunes est essentielle si nous voulons parvenir à une société ouverte, tolérante et égale. Adultes de demain, ce sont les jeunes qui façonneront l'avenir. Ils détermineront si le racisme et la xénophobie naissants constatés dans toute l'Union européenne s'enracineront ou retourneront dans l'ombre. Il existe d'innombrables exemples d'initiatives visant à aider les jeunes à reconnaître les dangers du racisme et à les impliquer dans la célébration de la diversité et du multiculturalisme. Et lorsque les jeunes ont été consultés sur la future orientation de la politique européenne de la jeunesse, ils ont clairement exprimé leur volonté de participer à la lutte contre le racisme et la xénophobie<sup>1</sup>.

Les unités Jeunesse de la Commission européenne ont donc fait de la lutte contre le racisme et la xénophobie une priorité spécifique de leurs travaux en 2005. Les ministres de la jeunesse aussi ont clamé leur engagement dans ce sens en adoptant une déclaration<sup>1</sup> réclamant une action concrète relative aux jeunes et à la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Les raisons pour lesquelles l'Europe doit célébrer sa diversité sont nombreuses. Cette brochure donne un aperçu de quelques-unes d'entre elles et vise à stimuler de nouvelles idées d'initiatives pouvant faire davantage en matière de promotion de la diversité et de lutte pour l'égalité et la tolérance.

---

<sup>1</sup> Déclaration du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres au sein du Conseil sur le racisme et l'intolérance en relation avec la jeunesse du 28 mai 2004, 9405/04

### **1 Comprendre la diversité en Europe**

L'Europe a toujours été multiple et elle l'est de plus en plus. Découvrez pourquoi et comment cette diversité peut être bénéfique.

### **2 Reconnaître le racisme et la discrimination**

La non-discrimination et l'égalité ne sont pas que de simples concepts. Elles doivent être sans cesse réaffirmées en tant que contrepoids au racisme et à la xénophobie. Ces droits sont en outre garantis par les lois internationales, européennes et nationales.

### **3 Lutter contre le racisme par la sensibilisation et l'éducation**

Il existe bon nombre de manières de changer les attitudes et les comportements. Découvrez certaines des approches ainsi que des outils disponibles.

### **4 S'inspirer de projet et d'activités**

Plusieurs programmes de l'UE financent des activités visant à promouvoir la diversité culturelle. Voici quelques exemples de projets susceptibles de vous inspirer.

### **5 Pour en savoir plus**

Cette section présente une liste des nombreuses sources d'informations disponibles sur l'internet.

*« L'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union [...]. L'Union contribue à la préservation et au développement de ces valeurs communes dans le respect de la diversité des cultures et des traditions des peuples de l'Europe, ainsi que de l'identité nationale des États membres »*

*Préambule de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*

L'un des principes fondateurs de l'Union européenne est le respect de sa diversité. Les bouleversements de l'histoire européenne démontrent l'importance de la protection des minorités nationales et de l'acceptation de voir s'épanouir différentes identités religieuses, culturelles, linguistiques et ethniques. La paix et la stabilité dont a bénéficié l'UE au cours de ce dernier demi-siècle sont largement dues à ce pluralisme.

En mai 2004, l'UE a connu son plus grand élargissement, portant le nombre total d'États membres à 25, et l'Union devrait encore s'élargir à l'avenir. La protection et la célébration de la diversité des cultures sous le toit de l'Union constitue un élément-clé pour y garantir un avenir prospère.

## Diversité linguistique

Il y aurait environ cent cinquante langues régionales et minoritaires parlées dans l'Union européenne, mais les chiffres exacts dépendent de ce que l'on entend par langue. Ces langues peuvent être propres à une région, comme le catalan, le basque, le breton, la gallois, le sarde, ou être parlées par une minorité dans un État membre, mais avoir le statut de langue officielle dans un autre, comme le hongrois en Slovaquie ou l'allemand dans le sud du Danemark.

*«De nombreuses langues, une seule famille»  
Commission européenne, juillet 2004.*

Les États membres ont également une longue tradition d'accueil d'immigrants, qu'ils viennent d'autres régions de l'UE ou de plus loin. L'immigration d'après-guerre en provenance du sous-continent indien et des Caraïbes a contribué de manière significative à la régénération économique du Royaume-Uni après le conflit mondial. En Belgique, les travailleurs immigrés d'Italie, du Portugal et d'Espagne ont également permis de pallier le manque de main-d'œuvre après la guerre dans le cœur industriel du pays. Certains de ces travailleurs immigrés sont rentrés dans leur pays, mais bon nombre d'entre eux sont restés. En prenant cette décision, ils ont considérablement enrichi notre diversité culturelle. Il suffit de penser à la cuisine, à la musique, à l'art, à la littérature et aux fêtes pour constater à quel point cette diversité a été bénéfique.

## De Trinidad à Londres – le Notting Hill Carnival

En 2004, le Notting Hill Carnival a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire. Cette fête londonienne, désormais célèbre dans le monde entier, était à l'origine une initiative d'immigrants noirs des Caraïbes, en majorité de Trinidad.

À la fin des années 50, les Noirs étaient victimes de préjugés considérables. Trouver un emploi et un logement n'était pas facile et les tensions raciales étaient importantes. Le carnaval a permis de célébrer le patrimoine culturel et l'identité des immigrés. Le carnaval en lui-même est une tradition importante de Trinidad, qui évolue depuis l'abolition de l'esclavage dans les années 30. Les costumes et les masques étaient conçus pour imiter les maîtres des esclaves et s'en moquer – les percussions sur des tonneaux en acier constituaient le seul moyen d'expression musicale pendant les années d'esclavage lorsque les instruments de musique étaient interdits aux esclaves.

Le festival de rue qui s'est déroulé à Notting Hill en 1964 a connu un grand succès, mais rares sont ceux qui auraient pu prévoir comment il allait évoluer au cours du demi-siècle suivant. Le carnaval, qui a lieu le dernier week-end d'août de chaque de année, attire désormais des milliers de participants – il est devenu «la plus grande fête de rue d'Europe».

*Pour plus d'informations, voir: [www.bbc.co.uk/london/carnival/](http://www.bbc.co.uk/london/carnival/)*

Depuis le début des années 90, nous avons constaté une nouvelle vague d'immigration vers l'UE. Plusieurs États membres qui étaient traditionnellement des pays d'émigration accueillent désormais des immigrants, comme l'Espagne, l'Italie et l'Irlande. Le nombre de demandes d'asile a augmenté au cours des années 90 à cause de l'instabilité politique dans d'autres régions du monde. La réunification des familles est également une des raisons courantes justifiant une entrée officielle dans l'UE.

L'immigration économique est limitée par certains États membres. Mais beaucoup reconnaissent que sans un accroissement du nombre d'immigrés, l'Europe pourrait compromettre sa croissance et sa prospérité à long terme. Avec une espérance de vie croissante et la chute des taux de natalité, la taille de la population active dans l'UE devrait diminuer sensiblement au cours des prochaines décennies. Une immigration économique contrôlée pourrait constituer une partie de la solution.

### L'immigration de la main d'oeuvre dans le monde

L'Organisation internationale du travail (OIT) estime à 175 millions le nombre de personnes résidant à l'extérieur de leur pays de naissance ou de citoyenneté – cela représente 3 % de la population mondiale. Si les migrants internationaux étaient pris en considération dans leur ensemble, ils représenteraient le cinquième pays le plus peuplé au monde.

Près de la moitié de tous les migrants connus se rendent en fait d'un pays en développement vers un autre. Bien que l'immigration des pays en développement vers les pays industrialisés ait augmenté au cours de ces dernières décennies, en 1998, les immigrants ne représentaient encore que 4,2 % de la main-d'œuvre des pays industrialisés. Et le gros de cette augmentation a été absorbé par les États-Unis (plus de 80 % des migrants des pays en développement) alors que le Canada et l'Australie représentaient 11 % supplémentaires.

*Pour plus d'informations, voir: [www.oit.org](http://www.oit.org)*

Et il est évident que l'UE doit évoluer dans un monde chaque jour davantage mondialisé. La circulation des informations, des personnes, des biens et des capitaux au travers des frontières est plus rapide et meilleur marché que jamais, et cette tendance ne présente aucun signe de faiblesse. Célébrer la diversité au lieu de lui résister peut apporter d'énormes avantages.

## Analyse de la rentabilité de la diversité

Une étude d'organisations de toute l'Europe a révélé comment la diversité pouvait apporter de réels avantages quel que soit le type ou la taille de l'entreprise. Il s'agit entre autres choses:

- d'améliorer les relations avec la communauté minoritaire ainsi que son image;
- d'aider au développement de nouveaux produits, services et stratégies de commercialisation;
- d'attirer, de recruter et de retenir des personnes très talentueuses;
- d'améliorer les connaissances relatives au fonctionnement au sein de différentes cultures;
- de consolider la cohésion sociale.

L'étude prouve que la gestion de la diversité tout en garantissant l'égalité n'est pas simplement une bonne chose, il s'agit d'un impératif dans un monde changeant et complexe.

Une des fiches d'information produites dans le cadre de la campagne communautaire «Pour la diversité. Contre la discrimination» (voir p 16).

*[www.stop-discrimination.info](http://www.stop-discrimination.info)*

- «Unie dans la diversité» constitue un principe fondamental de l'Union européenne
- L'Europe est constituée de nombreux groupes ethniques. L'UE est devenue plus diverse avec le dernier élargissement et de nouveaux États membres devraient nous rejoindre dans un avenir proche
- L'augmentation des mouvements internationaux est la conséquence inévitable de la mondialisation et d'une interdépendance économique croissante
- L'Europe bénéficie de l'immigration – économiquement, socialement et culturellement

*«Nous avons tous des préjugés, mais c'est uniquement en leur faisant face que nous pouvons les combattre.»*

*Margareta Wadstein, médiatrice suédoise chargée des discriminations ethniques*

Le racisme se fonde sur la fausse croyance qu'une «race» est supérieure à une autre, simplement par la couleur de sa peau, sa religion ou ses origines ethniques ou nationales. Le racisme était présent bien avant la récente augmentation du nombre d'immigrés. La xénophobie, ou la peur des étrangers, est souvent liée aux comportements racistes.

Dans le pire des cas, le racisme mène à la violence ou au harcèlement. Les crimes racistes ne font pas l'objet d'un suivi cohérent dans toute l'UE, il est donc difficile de détecter des tendances ou de faire des comparaisons. Néanmoins, il est clair que la violence et les crimes racistes restent un problème dans tous les États membres.

## Surveillance du racisme

L'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes est chargé de la collecte et de l'analyse de données dans toute l'UE sur le racisme et la discrimination. Seuls quelques pays possèdent des données officielles sur les crimes racistes – l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni – et celles-ci semblent montrer un fléchissement ou une légère réduction du nombre d'incidents en 2002-2003. Toutefois, les chiffres fournis par les ONG ou les études sur les victimes suggèrent un nombre bien plus élevé de crimes racistes que les chiffres officiels.

*Rapport annuel 2004 de l'EUMC [www.eumc.eu.int](http://www.eumc.eu.int)*

Le Réseau européen contre le racisme comprend environ 600 organisations associées œuvrant pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie dans les États membres de l'UE. Les partenaires nationaux produisent régulièrement des rapports «fictifs» sur la situation du racisme dans les différents pays.

*Voir [www.enar-eu.org](http://www.enar-eu.org) (activités nationales)*

Mais les effets du racisme sont généralement bien plus insidieux. Le racisme peut affecter la manière dont les gens sont traités sur leur lieu de travail ou dans leur vie de tous les jours. Il peut prendre la forme de blagues, de remarques blessantes ou consister à délibérément ignorer quelqu'un en raison de sa couleur, de sa religion, de sa nationalité ou de son origine ethnique.

Un traitement injuste d'une personne en raison de comportements racistes est reconnu comme discrimination raciale. Cela peut signifier que la personne n'est pas promue à son travail malgré ses capacités, ou qu'elle n'a pas accès à des services tels que la location d'un logement, à certains bars ou restaurants.

### Les candidats issus des minorités subissent encore des discriminations sur le marché de l'emploi

Six CV présentant le même niveau d'expérience et d'éducation sont envoyés à 50 sociétés: les noms des candidats reflètent leur origine – deux ont des «noms de blancs» traditionnels, deux ont des noms musulmans et deux des noms typiquement africains. Un quart des sociétés ont appelé les candidats ayant des «noms de blancs» pour un entretien, alors que pour les candidats africains et musulmans, seuls 13 % et 9 % respectivement des sociétés ont demandé un entretien.

BBC Radio Five Live, juillet 2004

Le racisme et la discrimination constituent une violation de nos droits de l'homme fondamentaux. La législation protégeant la dignité et les libertés humaines existe au niveau international depuis le début des années 1900 – l'instrument le plus remarquable étant la Déclaration universelle des droits de l'homme (voir encadré). Le Conseil de l'Europe a adopté sa Convention pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales en 1950. Et dans l'Union européenne, la Charte des droits fondamentaux adoptée en décembre 2000 a désormais été intégrée au traité établissant une Constitution pour l'Europe.

### La réconciliation d'après-guerre mène à des normes internationales sur les droits de l'homme

L'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations unies en 1947 a constitué un événement marquant de l'histoire mondiale. C'était la première fois que la communauté internationale établissait des normes formelles sur les droits de l'homme et les libertés dont chacun doit pouvoir bénéficier, partout. Elle proclame que le respect des droits de l'homme «est la fondation de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde». La Déclaration universelle est désormais disponible en plus de 300 langues, ce qui en fait le document le plus traduit au monde.

Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme 2002

Mais traduire ces idéaux en droits et en obligations applicables dans la pratique peut se révéler difficile. Les directives antidiscrimination adoptées par l'UE poursuivent cet objectif. La directive relative à l'égalité en matière d'emploi et de travail<sup>2</sup> impose un traitement égal sur le lieu de travail, notamment concernant l'accès aux emplois et les conditions de travail, pour chacun, indépendamment de la race, de la religion, de l'âge, d'un handicap ou de l'orientation sexuelle. La directive relative à l'égalité raciale<sup>3</sup> interdit toute discrimination fondée sur la race ou l'origine dans l'accès aux biens et aux services, dont l'éducation, le logement, les soins de santé et les services sociaux. Tous les États membres doivent transposer les directives dans leur législation nationale ou ils s'exposent à des sanctions.

## Conseils et soutiens aux victimes de discrimination

La loi exige de tous les États membres de l'UE qu'ils mettent sur pied des organismes nationaux pour l'égalité de traitement en mesure de fournir une assistance indépendante aux victimes de discrimination. La législation spécifie également que les victimes de discrimination peuvent être représentées en justice par des organisations non gouvernementales ou des syndicats.

Commission européenne, DG Emploi et affaires sociales

[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/fundamental\\_rights/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/employment_social/fundamental_rights/index_fr.htm)

---

<sup>2</sup> Directive 2000/78/CE portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail.

<sup>3</sup> Directive 2000/43/CE relative à la mise en œuvre de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique.

- Le racisme et la xénophobie sont des attitudes et des comportements largement induits par la peur et l'ignorance.
- La discrimination peut se fonder sur le racisme. Cela signifie qu'une personne est traitée moins favorablement qu'une autre en matière d'emploi ou d'accès aux biens et aux services.
- Le droit à l'égalité de traitement est un droit fondamental. Les nouvelles lois au niveau communautaire mettent ce droit en pratique.
- En combattant la discrimination, non seulement nous protégeons les droits fondamentaux de la personne, mais nous permettons également à la société dans son ensemble de reconnaître et de réaliser tout son potentiel.

### 3

>> Lutter contre le racisme par la sensibilisation et l'éducation

*«L'intolérance envers autrui est souvent due davantage à un manque de connaissances qu'à la haine ou à la rancune. Dès lors, plus nous en savons les uns sur les autres et sur nos voisins, plus nous avons de chances de comprendre et d'apprécier nos différences.»*

*Porte-parole de la communauté du Conseil du comté de Suffolk, BBC janvier 2005*

La législation est inutile si les citoyens n'ont pas conscience de leurs droits et de leurs obligations. Il importe également qu'ils aient accès à une assistance afin de faire appliquer la loi en cas de traitement injuste. C'est pourquoi la Commission européenne a lancé le Programme d'action pour lutter contre la discrimination – un programme d'activités de six ans comprenant des études, des événements de formation, des projets transnationaux et de soutien aux organisations non gouvernementales. Il finance également une campagne d'information paneuropéenne «Pour la diversité. Contre la discrimination.» – une campagne de sensibilisation du grand public comprenant une large gamme d'activités dans l'ensemble des 25 États membres.

### La jeunesse spécialement en point de mire

En 2005, la campagne «Pour la diversité. Contre la discrimination» mettra un accent particulier sur l'implication des jeunes. Plusieurs nouvelles initiatives sont proposées afin d'attirer ce groupe cible, dont un message télévisé devant être diffusé sur MTV, des cartes promotionnelles ainsi qu'un concours Internet.

*Pour de plus amples informations, voir: [www.stop-discrimination.info](http://www.stop-discrimination.info)*

Afin de contribuer à la préparation de ses propositions de futures actions communautaires dans le domaine de la jeunesse (le livre blanc sur la jeunesse), la Commission a réalisé une consultation auprès des jeunes dans toute l'UE. L'une de ses conclusions était que les jeunes veulent voir le racisme et la xénophobie définis comme prioritaires dans les activités nationales de la jeunesse ainsi que dans les programmes communautaires. Cela a été traduit dans le Livre blanc «Un nouvel élan pour la jeunesse européenne» et est maintenant suivi par la définition de la diversité culturelle comme une priorité dans les travaux de l'unité Jeunesse de la Commission européenne.

### Encourager la culture et la diversité européennes – après 2007

Les programmes européens actuels en matière de jeunesse, de culture, d'audiovisuel et de participation civique arriveront à leur terme en 2006. Une nouvelle génération de programmes est en cours d'élaboration pour la période 2007-2013. En exposant les motifs des nouvelles propositions, la Commission a mis en exergue le développement de la citoyenneté européenne en tant que priorité de l'action communautaire. Et il est clairement établi que cela passe par la promotion de la culture et de la diversité.

*«Grâce à des actions favorisant la mobilité des citoyens, des artistes, des oeuvres et manifestations culturelles et audiovisuelles les citoyens européens pourront profiter des éléments communs que recèle leur identité européenne en développement, laquelle complète les autres identités nationale, ethnique et religieuse qu'ils possèdent déjà.»*

*Citoyenneté en action: favoriser la culture et la diversité européennes par les programmes en matière de jeunesse, de culture, d'audiovisuel et de participation civique, Communication de la Commission, mars 2004*

L'éducation doit être le principal outil de lutte contre le racisme et la xénophobie. Mais l'utilisation du modèle d'enseignement «traditionnel», où un enseignant transmet son savoir à ses élèves n'est pas, dans ce cas, le meilleur moyen. L'éducation non formelle, en revanche, utilise des jeux, des discussions ou des exercices afin d'aider les personnes à reconnaître, comprendre et remettre en question des attitudes et des comportements, ainsi que développer de nouvelles capacités et compétences. De telles approches sont de plus en plus répandues dans tous les types d'enceintes: écoles, centres de la jeunesse, entreprises et groupes communautaires.

L'éducation interculturelle utilise des méthodes non formelles afin d'aider les participants à examiner comment ils interagissent avec d'autres cultures, sociétés et groupes sociaux, et développer une plus grande «sensibilisation culturelle».

*«Le racisme réside surtout dans le cœur et dans la tête et est rarement exprimé verbalement et encore moins violemment. Mais cela ne le rend pas moins dangereux. Pour le surmonter de manière efficace, seuls la sensibilisation, l'éducation et l'ouverture de l'esprit en apprenant à connaître les autres peuvent avoir un effet durable.»*

*Yéra Dembélé, rapport fictif ENAR – France*

La Commission européenne finance plusieurs programmes visant à soutenir des projets de promotion de la diversité culturelle et de sensibilisation interculturelle. Le programme JEUNESSE (2000-2006) est le plus pertinent pour les organisations de jeunesse et les jeunes (voir Section IV pour des exemples de projets). Il contribue à financer environ 10 000 projets par an impliquant près de 150 000 jeunes. La plupart des projets revêtent une dimension transnationale et mettent nettement l'accent sur l'apprentissage interculturel.

Le Conseil de l'Europe, au travers des centres européens de la jeunesse et de la Fondation européenne de la jeunesse, consent également des efforts considérables dans le domaine de l'éducation interculturelle.

Mais il existe d'autres programmes qui sont également actifs dans ce domaine (voir Section V – Pour en savoir plus).

Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne coopèrent dans le domaine de la jeunesse afin d'encourager l'éducation non formelle et la formation des jeunes travailleurs. Ce partenariat a produit plusieurs outils d'aide au développement et à la fourniture de formations. Plusieurs «T-Kits» (Training Kits – kits de formation) ont ainsi été réalisés. Ils contiennent du matériel et des exercices d'information visant à aider les formateurs et les jeunes travailleurs à préparer et à mettre en œuvre leurs projets. Le T-Kit 4 porte sur l'apprentissage interculturel.

*Voir [www.training-JEUNESSE.net](http://www.training-JEUNESSE.net)*

- La politique communautaire de la jeunesse fait de la lutte contre le racisme et l'intolérance une priorité.
- L'éducation interculturelle est l'un des outils les plus efficaces pour atteindre cet objectif.
- Des programmes financés par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe soutiennent des projets et des initiatives intégrant l'éducation interculturelle et la promotion de la diversité culturelle.
- Interdire toute discrimination est une chose – faire respecter la loi en est une autre. Le Programme d'action de l'UE de lutte contre la discrimination soutient des actions de sensibilisation, de renforcement des capacités ainsi que d'analyse et d'évaluation afin de mettre la politique en stratégie.

*«Un projet n'est pas un rêve.... mais un rêve qui se réalise peut être un projet»*

*Conseil de l'Europe /Commission européenne, Project Management T-Kit,  
novembre 2000*

Des jeunes, des chefs de mouvements de groupes de jeunesse et des journalistes, réunis en Allemagne en juillet 2003, ont exprimé des préoccupations concernant la façon dont les arabes et les musulmans sont présentés dans les médias, surtout depuis le 11 septembre 2001. Un consortium d'organisations du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne et d'Autriche, dirigé par le Réseau européen d'action sociale, s'est constitué afin de produire une boîte à outils visant à aider les jeunes à «décoder» les médias. Cette boîte à outils touche à des aspects tels que la représentation et l'identité, l'éducation aux médias, les stéréotypes et la représentation des arabes et des musulmans dans la culture européenne. Chaque section comprend des fiches d'information et des exercices pratiques. Elle est disponible en anglais, en français et en allemand.

*Pour plus d'informations ou des copies, veuillez contacter le Réseau européen d'action sociale, [www.esan.org](http://www.esan.org) email: [info@esan.org](mailto:info@esan.org)*

## Soutenu par...

Le Programme d'action de lutte contre la discrimination (2000-2006) finance des projets transnationaux qui s'inscrivent dans ses objectifs de sensibilisation et de renforcement des capacités. Les priorités de financement sont décidées annuellement et peuvent éventuellement comprendre des projets transnationaux.

*Voir:*  
[http://europa.eu.int/comm/employment\\_social/fundamental\\_rights/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/employment_social/fundamental_rights/index_fr.htm)

Dans la région belge du Brabant wallon, un groupe de jeunes a considéré que le meilleur moyen de relayer le message de la lutte contre le racisme auprès des jeunes serait le mode d'expression auquel ils sont le plus sensibles – la musique rap. Ils ont composé une chanson plaidant pour la tolérance et la diversité, qu'ils ont chantée dans plusieurs clubs de jeunes de leur région. Ils ont également appris les tenants et les aboutissants de la production audiovisuelle, en réalisant leur propre clip sur CD-Rom.

Ce chant, ainsi que d'autres productions relatives à la campagne locale contre le racisme, sont publiés sur un CD intitulé «Droit de regard».

*Pour plus d'informations ou des copies, veuillez contacter le  
Centre Culturel de Brabant Wallon, [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be),  
[secteur.jeunesse@interweb.be](mailto:secteur.jeunesse@interweb.be)*

## Soutenu par...

L'Action 3 du programme JEUNESSE soutient des projets créés et mis en œuvre par les jeunes eux-mêmes. Cela comprend des initiatives de groupe (comme celle ci-dessus) qui ont un impact sur la communauté locale, ainsi que des projets en réseau revêtant une dimension européenne (impliquant des partenaires de plusieurs pays).

*Voir:  
[http://europa.eu.int/comm/JEUNESSE/program/guide/action3\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/JEUNESSE/program/guide/action3_en.html)*

La population de Lorca dans la région de Murcie, dans le sud-est de l'Espagne, est passée de 65 000 habitants il y a dix ans à presque 100 000, aujourd'hui. Cette situation est largement due à l'immigration, spécialement en provenance de l'Équateur, du Maroc et de l'Algérie. Mais une association de jeunesse locale – l'Association de jeunesse de Cazalla – a remarqué que, malgré leur nombre croissant, les jeunes immigrants, ils étaient largement absents des événements locaux destinés à la jeunesse. Elle a entrepris de combler ce fossé entre les différentes communautés en organisant plusieurs activités ciblées.

Grâce à un financement de l'Action 3, ils a été décidé de permettre aux jeunes d'apprendre leurs différentes cultures tout en s'amusant. À l'«Académie de danse», de jeunes espagnols, marocains et équatoriens donnent des leçons de leurs danses traditionnelles. Un autre projet, baptisé «Les ondes de l'Arche», consiste en un programme radio bihebdomadaire diffusé par un groupe de jeunes d'Espagne, d'Équateur, du Maroc, du Pérou, de Moldova et d'Argentine. Ils donnent des nouvelles de leurs pays respectifs, ainsi que des onformations sur les événements locaux, le cinéma et la musique.

**Soutenu par...**

L'Action 3 du programme JEUNESSE

En octobre 2001, 14 jeunes ont commencé leur travail en tant que volontaires pour 12 mois dans sept pays différents de l'Europe. Malgré leurs différences – certains travaillaient avec des réfugiés, d'autres à l'organisation de campagnes ou de festivals sur les droits de l'homme – tous ces stages étaient axés sur la lutte contre le racisme.

À la fin des 12 mois, les volontaires se sont rassemblés pour organiser une conférence radiodiffusée et télévisée sur la chaîne OKB de Berlin afin de présenter leur expérience et leurs réflexions au grand public. Certains volontaires avaient filmé une partie de leurs expériences, alors que d'autres avaient pris des photographies des endroits qu'ils avaient visités et des personnes qu'ils avaient rencontrées. La conférence a permis un débat animé, alimenté par les réflexions et les expériences de première main des volontaires.

*Pour plus d'informations, veuillez contacter le secrétariat international de JEUNESSE Action for Peace, [www.yap.org](http://www.yap.org), [info@yap.org](mailto:info@yap.org)*

## Soutenu par...

L'Action 2 du programme JEUNESSE – le Service volontaire européen – permet à des jeunes d'être volontaires dans un autre pays pour une période allant de 6 à 12 mois. Normalement, chaque projet SVE comprend un partenariat tripartite entre une organisation d'envoi, le volontaire et une organisation d'accueil. Occasionnellement, (comme dans le cas du projet présenté ci-dessus) une organisation de coordination développe un «Projet au niveau européen» impliquant plusieurs pays et plusieurs volontaires simultanément. Ces projets doivent avoir un thème commun et être innovants.

*Voir:*  
[http://europa.eu.int/comm/JEUNESSE/program/guide/action2\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/JEUNESSE/program/guide/action2_en.html)

D-A-S-H Europe est une plateforme en ligne d'échange d'expériences et d'informations sur la lutte contre le racisme et l'exclusion. Il s'agit d'un service permettant aux jeunes de créer des liens avec d'autres jeunes dans un même esprit, de publier leurs activités et de découvrir ce qui se fait d'autre dans ce domaine en Europe. Des idées de projets et des outils de formation sont présents et, comme le «Simulateur politique» - un jeu informatique qui explore les implications possibles de changements politiques à Novi Sad, Serbie-et-Monténégro, après les élections locales en 2004. Il existe également des liens vers des discussions en ligne comme celle sur les nouveaux médias et la communication.

D-A-S-H a été mis sur pied par l'Institut allemand de recherche médiatique et d'éducation aux médias, en collaboration avec des partenaires aux Pays-Bas, en France, en Espagne et en Autriche.

*Voir: <http://www.d-a-s-h.org>*

## Soutenu par...

Des projets innovants tels que celui-ci relèvent de l'Action 5 («Mesures de soutien») du programme JEUNESSE. L'Action 5 soutient des projets de formation, de coopération et d'information qui contribuent au développement des autres actions du programme JEUNESSE ou à la réalisation des objectifs du programme JEUNESSE de manière plus générale. Habituellement, les projets candidats de l'Action 5 sont soumis aux agences nationales (comme dans les autres actions). Toutefois, régulièrement, la Commission européenne lance un appel à projets innovants de plus longue durée et avec des activités contribuant à des thèmes bien définis.

*Voir:*

*[http://europa.eu.int/comm/JEUNESSE/call/index\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/JEUNESSE/call/index_en.html)*

*[http://europa.eu.int/comm/JEUNESSE/program/guide/action5\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/JEUNESSE/program/guide/action5_en.html)*

UNITED for intercultural action est un réseau européen contre le nationalisme, le racisme, le fascisme et d'aide aux migrants et aux réfugiés. Rassemblant quelque 560 organisations issues de 49 pays européens différents, il s'agit du plus grand réseau antiraciste d'Europe.

Des fonds du programme JEUNESSE aident le réseau à élaborer des activités ciblées pour les adolescents et les jeunes travailleurs. Par exemple, une conférence à Oslo en octobre 2004 s'est concentrée sur la lutte contre la discrimination dans les activités culturelles et sportives des jeunes. Avec des ateliers sur le sport contre le racisme et la participation des jeunes, entre autres, cet événement a contribué à la définition de futures stratégies et coopérations.

Le projet implique des partenaires de République tchèque, de Norvège, d'Italie, de Pologne, de Roumanie, d'Autriche et d'Allemagne.

*Voir: [www.united.non-profit.nl](http://www.united.non-profit.nl)*

Soutenu par...

L'Action 5 du programme JEUNESSE

## Les projets fonctionnent mieux quand:

- ils répondent à un besoin ou un problème clairement identifié
- ils sont soutenus par des acteurs clés et impliquent activement le groupe cible dès le début
- ils ont une idée et une vision précises du fil conducteur des activités – cette «grande idée» doit montrer comment le projet fera une différence significative et durable
- ils parviennent à un bon équilibre entre les qualifications, l'énergie, les ressources et l'organisation pour atteindre de bons résultats
- ils ont des objectifs, des calendriers et des budgets réalistes et réalisables!

## >> Pour en savoir plus et s'impliquer

Cette section dresse une liste des adresses Web où vous pouvez trouver de plus amples informations.

### Institutions de l'Union européenne

#### Commission européenne

> Programme d'action de lutte contre la discrimination 2001-2006  
[http://www.europa.eu.int/comm/employment\\_social/fundamental\\_rights/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/fundamental_rights/index_fr.htm)

> Éducation et Culture  
[http://europa.eu.int/comm/dgs/education\\_culture/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/index_fr.htm)

> Jeunesse  
<http://europa.eu.int/comm/education/JEUNESSE/JEUNESSEprogram.html>

> Portail européen de la jeunesse  
[http://www.europa.eu.int/JEUNESSE/index\\_fr.html](http://www.europa.eu.int/JEUNESSE/index_fr.html)

> Emploi et affaires sociales  
[http://www.europa.eu.int/comm/employment\\_social/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/index_fr.htm)

> Justice et affaires intérieures  
[http://www.europa.eu.int/comm/Homejustice\\_home/web/intro/web\\_intro\\_en.htm](http://www.europa.eu.int/comm/Homejustice_home/web/intro/web_intro_en.htm)

#### Comité économique et social européen

<http://www.esc.eu.int>

#### European Foundation européenne pour l'amélioration des conditions de travail

<http://www.eurofound.ie>

#### Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

EUMC - <http://www.eumc.eu.int>

## Organisations intergouvernementales

### Conseil de l'Europe

> Minorités nationales

[http://www.coe.int/T/E/human\\_rights/minorities](http://www.coe.int/T/E/human_rights/minorities)

> Activités du Conseil de l'Europe relatives aux Roms/Tziganes

[http://www.coe.int/T/E/Social\\_Cohesion/Roma\\_Gypsies](http://www.coe.int/T/E/Social_Cohesion/Roma_Gypsies)

> Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

[http://www.coe.int/T/E/human\\_rights/Ecri/1-ECRI](http://www.coe.int/T/E/human_rights/Ecri/1-ECRI)

> Centre Nord-Sud

[http://www.coe.int/T/E/North-South\\_Centre](http://www.coe.int/T/E/North-South_Centre)

## Nations unies

### Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

CERD - <http://www.unhcr.ch/html/menu2/6/cerd.htm>

### Organisation internationale du travail

<http://www.oit.org>

### Haut-Commissariat aux droits de l'homme

OHCHR - <http://www.ohchr.org/french/index.htm>

## UNESCO

<http://www.unesco.org>

### Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés

UNHCR - <http://www.unhcr.ch>

### Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

> OSCE: Haut-Commissariat aux minorités nationales

HCNM - <http://www.osce.org/hcnm>

> OSCE: Office pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme

ODIHR - <http://www.osce.org/odhr>

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

*IOM - <http://www.iom.int>*

Programme international sur la politique des migrations

*<http://www.impprog.ch>*

## **Organisations non gouvernementales au niveau de l'UE**

DASH – Young People Building Networks Against Discrimination

*<http://d-a-s-h.org/>*

Conseil européen pour les réfugiés et les exilés

*<http://www.ecre.org>*

Fédération européenne pour l'apprentissage interculturel

*<http://www.efil.afs.org>*

Centre européen pour les droits des Roms

*<http://www.errc.org>*

Réseau européen contre le racisme

*<http://www.enar-eu.org>*

Réseau européen sur l'intégration des réfugiés

*<http://www.refugeenet.org>*

Forum européen de la jeunesse

*<http://www.forumjeunesse.org/fr/>*

Football contre le racisme en Europe

*<http://www.farenet.org>*

Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de l'homme

<http://www.ihf-hr.org>

Centre Internet- Antiracisme Europe

<http://www.icare.to>

Migration Policy Group

MPG - <http://www.migpolgroup.com>

Minorités d'Europe – Une Europe pour tous!

<http://www.moe-online.com>

Minority Rights Group International

MRG - <http://www.minorityrights.org>

Online/More Colour in the Media

<http://www.multicultural.nl>

### Adresses utiles vers PLUS de liens.....

Centre de ressources pour la diversité culturelle dans le réseau SALTO

<http://www.salto-JEUNESSE.net/diversity/>

Portail européen de la jeunesse

<http://europa.eu.int/JEUNESSE/>